

Troisième acteur de l'hospitalisation privée en France, le groupe Vivalto Santé, qui compte 40 établissements,

Pour Daniel Caille, fondateur et PDG du groupe, cette démarche était une évidence. "Toute entreprise a une raison d'être.

C'est pourquoi Vivalto, souhaitant faire entendre sa différence en matière d'éthique dans le monde hospitalier,

Cette dernière repose sur sa mission première, qui est de « soigner et d'accompagner les patients tout au long de leur parcours de soins ».

Ce chemin vers l'entreprise à mission devrait se traduire par 6 engagements. Ces engagements seront publiés prochainement.

Afin de traduire ces nouveaux engagements, le Groupe Vivalto Santé fait évoluer son image et adopte une charte graphique nouvelle.

*Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines, Daniel Caille, 69 ans, a créé le groupe Vivalto Santé en 2009 avec des médecins libéraux à l'occasion de la reprise de trois établissements : le CHP Saint-Grégoire (Saint-Grégoire), la Clinique Pasteur-Lanroze (Brest) et la Clinique de la Côte d'Emeraude (Saint-Malo). Avec un chiffre d'affaires de plus de 900 M€, Daniel Caille est à la tête du 3ème acteur national dans le domaine de l'hospitalisation privée en France. Le Groupe Vivalto Santé est doté d'instances de gouvernance où ses actionnaires, médecins et investisseurs sont associés aux réflexions et décisions stratégiques tant au niveau du Groupe qu'au sein de chaque établissement.*

**DANIEL CAILLE**  
**PDG, Vivalto Santé**